

## **Culture (recommandations 28 et 29)**

Le gouvernement a prononcé dans le discours du Trône son intention de définir une nouvelle approche internationale pour appuyer la diversité culturelle dans le monde.

Le gouvernement convient que le Canada devrait s'employer à faire adopter un nouvel instrument international sur la diversité culturelle. Comme décrit par le GCSCE, le but de cet accord serait d'établir des règles claires qui permettraient au Canada et aux autres pays de maintenir des politiques destinées à promouvoir la culture tout en respectant les règles du système commercial international et en garantissant l'accès des exportations culturelles aux marchés étrangers. L'accord reconnaîtrait le rôle particulier que jouent les biens et services culturels, ainsi que le droit des gouvernements de préserver et promouvoir la diversité culturelle. Le gouvernement entend poursuivre une approche diversifiée en vue de rallier des appuis en faveur de cette stratégie au sein d'instances telles que le Réseau international sur la diversité culturelle, l'UNESCO, l'OMC, l'OCDE, La Francophonie, etc. Le gouvernement continuera également de collaborer avec les intéressés au Canada même en vue de définir les intérêts nationaux du Canada en ce qui a trait au commerce des biens et services culturels dans le cadre des prochaines négociations commerciales.

Le développement d'un instrument international portant sur la diversité culturelle prendra plusieurs années. Pour qu'on puisse susciter l'intérêt pour cet instrument, le Canada continuera à discuter au sujet de la meilleure façon de nous assurer que des pays pourront conserver la flexibilité de poursuivre leurs objectifs en politique culturelle, tout en respectant les règles qui gouvernent le système commercial mondial. Nous demeurerons ouverts à toutes les options en ce qui concerne le forum le plus approprié pour la négociation de l'instrument et son contenu. Les sujets à discuter incluront vraisemblablement ceux déjà identifiés par le Comité.

Sous réserve des progrès en matière de négociation d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle, le gouvernement va tenter de conserver le maximum de flexibilité dans les accords internationaux en ce qui concerne ses objectifs en politique culturelle.